



COMPTE RENDU

Comité Technique de Réseau

Direction du Service National (CTR/DSN)

« Nous n'avons pas tout obtenu mais quand même »

Le 29 novembre 2016, le Général de corps d'armée Philippe PONTIES a tenu son premier Comité Technique de Réseau de la Direction du Service National.

La délégation Force Ouvrière était composée de Philippe Cloitre, Corinne Fripier, Maryse Joseph et de Jérôme Bernard-Brunel.

Dès son discours introductif, le Général a précisé sa satisfaction de la tenue de ce CTR à Paris : « Le dialogue social est un enjeu majeur, il doit être franc, tout peut être dit, tout doit être dit ».

Présentation DSN Jeunesse

Il faut rendre plus visible le sujet Armée Jeunesse. Beaucoup de nos dossiers sont, de par nature, interministériels. Le périmètre en est donc élargi et Armée Jeunesse sera adossée à la DSN J.

Le service militaire volontaire sera lui aussi rattaché, mais nous n'avons pas de date.

Le général assure qu'il n'y aura pas de détricotage de la chaîne SN.

3 points : DSN

- . Jeunesse – Service Militaire volontaire Rayonnement
- . COM/SGA – Partenariat – Événementiel - Pilotage synthèse
- . 15 personnels supplémentaires sont actés PC/PM.

Module IJC2

Une évaluation du module « prévention-sécurité » avait été faite en mars 2016 déterminant qu'il n'était pas adapté à la population.

Il est prévu, pour avril 2017, que l'animation soit réduite et automatisée avec le témoignage d'un jeune.

Restera une animation globale et le quizz.

Le module sera véritablement modernisé avec la DSR en 2018.

Les encadrants resteront pour ne pas mélanger la partie citoyenneté et militaire.

PRESAJe

Le BIG BANG – Passage MOPATE – PRESAJe.

Les JDC s'arrêteront le 18 juin 2016 et ne reprendront qu'en septembre.

Force Ouvrière a demandé de supprimer la fermeture estivale, jugée inutile. De plus, avec le BIG BANG qui sera effectué pendant l'été 2017 est-ce nécessaire ?

Le Général veut garder la fermeture estivale pour 2017 et se laisse le choix pour la suite.

La finalisation de PRESAJe est prévue fin 2017.

Le projet numérique permettra à nos administrés et nos partenaires de communiquer avec nous par voie dématérialiser et plus moderne.

Le but est l'optimisation des communications par téléphone portable avec des applications spécifiques.

Tempo JDC

Remplacement de Bodet.

Euro quartz et G FI sont les 2 prestataires les plus sérieux.

Une période test sera mise en place sur 1 ESN et 2 CSN.

Le Général précise que c'est le système qui doit s'adapter aux agents et non le contraire.

Arrêté de restructuration

REO 2016 : 1 314 personnels.

REO 2017 : 1 309 personnels.

On peut être interpellé par la différence de chiffres. Il y a 2 mouvements transverses qui s'opèrent, il y a à la fois l'élargissement et le

renfort de la DSN-J et également, depuis plusieurs années, cette démarche dite de résorption d'écart entre l'organisation d'effectifs que la DRH/MD pilote et qui nous conduit chaque année à supprimer des postes structurellement vacants.

Effectifs

L'économie générale de la nouvelle organisation de la DSN-J nous a fait anticiper le REO 2017.

Création de 15 postes pour DSN-J :

6 postes militaires (4 off – 1 s off – 1 MDR),
9 postes civils (6 niv 1 – 3 niv 3).

Départs prévus à la retraite en 2017 :

- . 4 niv 1
- . 10 niv 2
- . 41 niv 3
- . 2 OE ;

Nous avons eu l'autorisation de 35 recrutements sans concours.

21 ont été réalisés ; Pour le reste, nous recherchons des détachements entrants.

RIFSEEP et CIA exceptionnel

En ce qui concerne le Complément Indemnitaire Annuel (CIA), seconde partie du RIFSEEP, **Force Ouvrière** a proposé, dans sa déclaration liminaire, de passer de 15 à 7 JDC en qualité de chef de session.

Le Général a accepté notre demande et acté la décision, sans donner de date de début.

Reste à l'étude, avec la DRH/MD, le défraiement des tours au-delà de 7 et s'il y a un plafonnement.

Pour la partie IFSE, la transformation de la cellule COORD en Section, permettra l'octroi du groupe 1 pour les catégories B chargées de l'encadrement.

Les démarches sont engagées auprès de la DRH/MD.

Questions Diverses

L'accord cadre n'a pas encore été signé, alors qu'il a été toiletté depuis presque 1 an.

La DSN va nous le renvoyer pour une relecture, en vue d'une prochaine signature en mars 2017.

Force Ouvrière a réaffirmé sa position sur l'équilibre PC/PM sur les postes à responsabilité et notamment la situation particulière des agents outre-mer qui sont quasiment exclus de ces postes.

Force Ouvrière a dénoncé le contrôle fait par les agents JDC à l'entrée des sites (ouverture de sac à main visuelle, ouverture manteau ...). Les agents de la chaîne ne sont pas habilités pour faire ce travail.

Le Général nous précise que ce n'est pas aux agents de le faire, qu'il en est de la responsabilité du chef d'emprise.

Paris, le 29 novembre 2016





DÉCLARATION LIMINAIRE

Comité Technique de Réseau Direction du Service National (CTR-DSN)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le dernier Comité Technique de Réseau de la Direction du Service National en date du 26 mai 2016 avait été qualifié par le Général HOUSSAY comme un CTR de transition.

En effet, Monsieur LE PULLOC'H venait de quitter la chaîne et vous aviez été nommé une semaine avant. Le général avait indiqué qu'il vous laisserait le soin de répondre à nos questions.

Nous osons donc espérer qu'aujourd'hui vous répondez aux questions restées en suspens jusqu'alors.

Premier point abordé, la fermeture estivale obligatoire pendant la première quinzaine d'août.

Nous avons maintes fois fait part de notre opposition vis-à-vis de cette fermeture et surtout depuis que celle-ci intervient la première quinzaine d'août. Légitimée par le fait d'imposer aux agents de poser des récupérations JDC pendant la période estivale, en la décalant début août elle ne concerne plus désormais que les juilletistes.

Nous vous demandons donc, Mon Général, d'abandonner cette mesure inefficace à nos yeux.

Second point, la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel RIFSEEP.

En ce qui concerne les catégories C, nous avons constaté que tous les agents positionnés dans le groupe 1, le plus rémunérateur, n'exercent pas leurs fonctions dans les CSN mais dans les ESN, alors que l'on ne cesse de dire que la mission principale de la chaîne c'est la JDC.

En ce qui concerne le Complément Indemnitaire Annuel CIA, seconde partie du RIFSEEP, FORCE OUVRIERE constate, une fois de plus, que le chiffre de 15 JDC en qualité de Chef de session est trop élevé et qu'il faut absolument le baisser.

Nous proposons donc de rabaisser ce seuil à 7 tours JDC.

Au titre des entretiens professionnels 2015, la notion d'encadrement ne concerne plus les Chefs de Session. Nous déplorons l'abandon de cette notion figurant auparavant sur les CREP pour deux raisons :

- Un mauvais positionnement au groupe IFSE relatif au RIFSEEP,
- La perte d'un critère capital quant à l'accession au corps supérieur.

Nous revendiquons depuis longtemps un rééquilibrage personnel civil et personnel militaire sur des postes à responsabilité. Même si on peut se satisfaire de la proportion PC/PM le positionnement des PC sur des postes à responsabilité est loin d'être équilibré. Nous avons également souligné la situation particulière des agents outre-mer qui sont quasiment exclus de ces postes à responsabilité.

Autre sujet préoccupant et maintes fois abordé, le vieillissement de la population dans certains CSN et les départs programmés à la retraite. A ceci s'ajoute le problème de recrutement et le peu d'attractivité de la chaîne.

Un constat et une inquiétude des conditions de travail qui se dégradent et un sentiment d'insécurité grandissant lors des JDC. Le moral n'est pas au beau fixe, dans l'ensemble des établissements.

Une satisfaction, c'est la tenue de ce CTR à PARIS chose qui facilite beaucoup les déplacements d'une majorité d'entre nous.

Voilà les sujets que nous aimerions aborder lors de ce CTR en plus de nos interventions au fil du déroulé de l'ordre du jour.

Merci de votre attention.

Paris, le 29 Novembre 2016